

19 JANVIER 2018

Bpifrance renforce son offre en faveur des PME innovantes du tourisme et de l'hôtellerie indépendante

A l'issue du Comité Interministériel du Tourisme, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé un ensemble de mesures en faveur de ce secteur. Bpifrance va ainsi amplifier son soutien à cette filière stratégique, en profonde mutation, riche en emplois et vitrine de l'attractivité française

Dans un contexte de forte croissance mondiale du secteur et avec une fréquentation record de quelque 88 millions de visiteurs internationaux en 2017, la France est la première destination touristique mondiale devant les Etats-Unis et l'Espagne. L'industrie touristique représente 7,27 % du PIB français et directement ou indirectement plus de 2 millions d'emplois. Le potentiel de croissance est encore important, grâce à l'émergence des classes moyennes, notamment asiatiques. Le nombre de touristes devrait ainsi atteindre plus de deux milliards en 2030 contre 1 milliard en 2015.

La France peut capter davantage du potentiel de valeur de ce secteur. Les recettes touristiques peuvent s'améliorer en comparaison d'autres pays touristiques. La chaîne économique a en effet connu de profondes modifications sous l'effet de la transformation digitale et de l'évolution des modes de consommation, qui ont favorisé l'émergence de concepts et services innovants, et bousculé les acteurs traditionnels.

Bénéficiant d'une longue expérience et très engagé sur la filière tourisme, Bpifrance va renforcer ses actions en faveur de PME innovantes :

- Le « **Prêt hôtellerie** » dédié aux PME de l'Hôtellerie engagées dans un programme de rénovation voit ainsi son plafond passer de 400 000 euros à 1 million d'euros. Cet élargissement a notamment pour objectif de soutenir petites et moyennes opérations et celles du tourisme social.

Depuis sa création en 2009, le « prêt Hôtellerie » a financé plus de 120 millions d'euros aux acteurs du secteur. Les prêts accordés par Bpifrance dans ce cadre bénéficient par ailleurs d'une garantie de la Caisse des Dépôts, via un fonds de garantie dédié, de 24 millions d'euros, réalimenté à cette occasion.

- Le fonds **France Investissement Tourisme (FIT)**, voit quant à lui un doublement de sa dotation initiale, aujourd'hui investie dans sa quasi-totalité, dans plus de 30 entreprises. Créé en 2015, pour accompagner les transformations du secteur, stimuler l'innovation et accroître la compétitivité des entreprises du tourisme, il est aujourd'hui porté à 200 M€.
- Bpifrance a en outre pour objectif de lancer, courant 2018, un Accélérateur dédié à 30 PME du tourisme, à fort potentiel de croissance, qui bénéficieront d'un accompagnement sur mesure durant 2 ans.



A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contact presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr